



## DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les processus qui vont amener à discriminer sont complexes et multifactoriels : conscients ou inconscients, liés à des pratiques professionnelles qui peuvent sembler neutres ou plus discutables, impliquant différents acteurs...

On parle alors de **discriminations systémiques**.

Les territoires se trouvent fragilisés (*impact économique, sur la performance des territoires et entreprises, fuite des talents, sentiment d'injustice qui fragilise la cohésion sociale...*) et de fait, la lutte contre les discriminations est fondamentale, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social.

# UN DIAGNOSTIC, POURQUOI ?

Les collectivités disposent actuellement de peu d'éléments de diagnostics, que cela soit sur **l'ampleur** des discriminations sur leur territoire ou sur la **perception** des **discriminations** à la fois par les habitants et les professionnels.

Elles ont peu de connaissance sur les **systèmes d'actions** qui favorisent les discriminations, et par ailleurs, il existe une méconnaissance des modes d'actions à privilégier pour agir contre les discriminations

Réaliser un **diagnostic territorial** permet de repérer les « acteurs-ressources », les actions significatives et de capitaliser des **bonnes pratiques**.

Ce diagnostic constitue également un premier temps de **mobilisation** des acteurs et de réflexion sur la future **stratégie** de lutte contre les discriminations.



# LES CRITÈRES DE DISCRIMINATION

## LES DISCRIMINATIONS, POUR PARLER LE MÊME LANGAGE :

La définition de la discrimination **la plus claire et la plus fidèle** à l'article L225 -1 et 2 et suivant du Code pénal est celle proposée par Gwenaëlle CALVES, Enseignante-Chercheuse en Droit administratif à l'université de Cergy-Pontoise et experte sur les questions de discrimination et de laïcité.

« La discrimination est un traitement défavorable, à situation comparable, d'un individu ou d'un groupe, dans le cadre d'un processus de répartition d'un bien ou d'un service (+ emploi) :  
- Fondé sur un critère illégal et/ou illégitime (23 actuellement)  
- Entraînant un préjudice pour cet individu ou ce groupe »

## Parmi les 23 critères de discrimination, les plus signifiants sont les suivants :

- L'origine, le patronyme, l'appartenance (ou non), vraie ou supposée, à une ethnie/nation/race ;
- Le sexe ;
- L'identité de genre ;
- L'orientation sexuelle ;
- La situation de grossesse, de maternité ;
- L'âge ;
- La situation familiale ;
- Les opinions politiques ;
- Les activités syndicales ou mutualistes ;
- Les convictions religieuses ;
- L'apparence physique ;
- Le handicap ;
- L'état de santé ;
- Le lieu de résidence ;
- La situation de précarité



# LE DÉROULEMENT

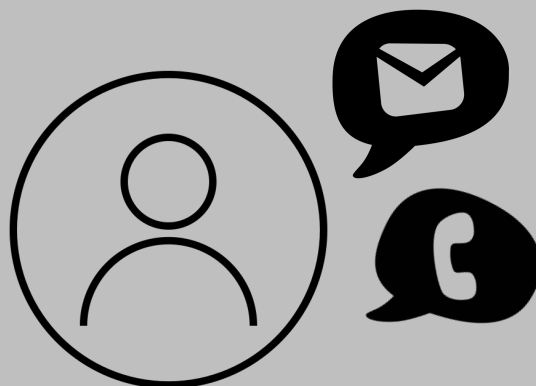
- ① Réunion de cadrage et premier comité de pilotage**  
Permettant d'affiner la démarche : calendrier, acteurs à rencontrer, mobilisation...
- ② Recueil et traitement des informations relatives à la lutte contre les discriminations**  
Méthode en « entonnoir » : recueillir une information relativement large et la préciser progressivement (Enquête en ligne auprès des services des communes, des principaux partenaires...; cartographie des initiatives et appréciation de la connaissance de la définition de la discrimination; fiche bilan)
- ③ Questionnaire auprès des habitants**  
Questionnaire sur la perception des discriminations existant sur le territoire, réalisé par les enquêteurs auprès des habitants.
- ④ Rencontre des élus, techniciens et référents en matière de lutte contre les discriminations**  
Sous forme d'entretiens.
- ⑤ Repérage d'actions porteuses et inspirantes ailleurs en France ou à l'étranger**  
Réseau RECI, Personne ressource au niveau du CGET...
- ⑥ Le rapport final**
  - Panorama des acteurs, types d'actions, critères de discrimination traités...
  - Situation du territoire en matière de discrimination : champs les plus exposés aux risques de discrimination (emploi, logement...); critères les plus exposés (genre, origine, orientation sexuelle...); analyse des mécanismes qui génèrent des discriminations ; étendue du sentiment de discrimination.
  - Cartographie des types d'actions menées, publics touchés, acteurs ressources.
  - Fiches synthétiques des actions, fiches d'actions inspirantes, synthèses des politiques mises en place (manques, besoins, organisation, stratégie adoptée...), préconisations et pistes d'approfondissement.
- ⑦ COPIL de restitution**
- ⑧ Restitution ouverte : journée locale**  
Premier temps de mobilisation de l'ensemble des acteurs (institutions, universitaires, chercheurs, entreprises...), des tables rondes peuvent être organisées autour d'approches particulières.

# INFORMATIONS



## Quelques références...

- ❑ **Formations de lutte contre les discriminations, laïcité & fait religieux pour la Ville de Paris depuis 2008 (plus de 3.000 agents formés)**
- ❑ **Lutte contre les discriminations en région Nord-Pas-de-Calais : Bilan prospectif concerté – DRJSCS Hauts de France**
- ❑ **Diagnostic territorial stratégique dans le domaine de la lutte contre les discriminations pour le Grand Périgueux – CGET**  
Synthèse disponible sur le blog de COPAS : <http://bit.ly/2kmPYZ8>
- ❑ **Guide pratique « Prévenir les discriminations en PME/TPE » - IREV Nord-Pas-de-Calais**



## CONTACTS

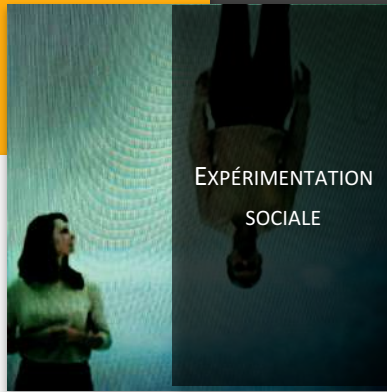
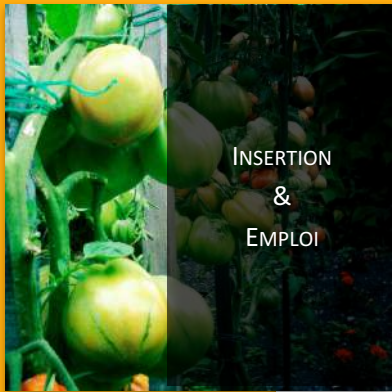
**Saïd BECHROURI** – 06 62 56 47 71  
[said.bechrouri@copas.coop](mailto:said.bechrouri@copas.coop)

Accueil : 03 61 50 71 34  
[contact@copas.coop](mailto:contact@copas.coop)

## TARIF

Nous contacter pour toute demande de **devis**

# NOS TERRAINS



« Le conseil coopératif se joue partout où il est question de conjuguer sens, cohésion et efficacité... »



Dans un contexte d'essoufflement de nos modèles et de recherche de nouvelles perspectives, **COPAS**, coopérative de conseil créée en 1983 et située à Lille, s'engage à vos côtés pour accompagner et faciliter les transitions.

DES IDÉES AUX  
PROJETS

DE LA  
COMPRÉHENSION  
À L'ACTION

DE  
L'APPRÉCIATION  
AU CHANGEMENT

DU DIALOGUE À  
LA DÉCISION

DE LA  
CONNAISSANCE  
PARTAGÉE À  
L'INNOVATION

Trouvez l'ensemble des nos prestations et références sur notre site: [www.copas.coop](http://www.copas.coop)  
Et nos carnets de terrain sur [www.scop-copas.fr](http://www.scop-copas.fr)

COPAS – Coopérative de conseil



Scop COPAS (@CopasScop)

